

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 24\_78

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 19 h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : ZAE nR – CONCERTATION  
INTERCOMMUNALE**

**Date de la convocation :** Mercredi 13 mars 2024

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 5 Votants : 33</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Pierre FAYARD, Bruno STASIAK, Myriam CATTANEO (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont) ; Marc GAUTHIER ( Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Christiane BROTO-SIMON à Evelyne LABRUDE, Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Pierre BAFFERT à Raphaël MAISONNIER.</p>
---	---

**CONSIDÉRANT** la loi APER, Loi d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables votée en mars 2023 prévoyant un déploiement massif des énergies renouvelables (EnR), essentiel pour amplifier la lutte contre le dérèglement climatique et diminuer la dépendance aux produits énergétiques importés **et non renouvelables**,

**CONSIDÉRANT** la demande de l'État aux communes d'identifier des ZAE nR, Zones d'Accélération en Énergies Renouvelables sur leur territoire,

**CONSIDÉRANT** que sur le territoire Cœur de Chartreuse toutes les filières EnR ne sont pas propices à du développement parce que déjà amplement déployées (hydroélectricité par exemple), ou ne présentant pas de potentiel avéré dans un moyen terme (méthanisation), et qu'il convient de cibler l'effort en priorité sur les productions photovoltaïque et thermique qui présentent une véritable marge de développement sur le territoire,

**CONSIDÉRANT** que le suivi et l'avancement dans le travail sur les ZAE nR ont donné lieu à des échanges réguliers entre les communes, le Parc naturel régional de Chartreuse et la Communauté de communes :

- Bureau des maires en septembre 2023,
- Atelier sur les ZAE nR en janvier 2024.

Ces réunions et toutes les informations qui ont été transmises au fil des mois ont permis d'ancrer le débat sur le territoire et de projeter les collectivités dans leurs capacités et potentiels de production d'EnR.

Rassemblant 147 personnes, les 5 réunions de concertation, lieux d'information et de sensibilisation des habitants du territoire concernant le sujet des ZAE nR, sur l'implantation des projets et sur les possibilités de production photovoltaïque se sont tenues :

- Le 8 mars à St Laurent du Pont
- Le 11 mars à St-Christophe-la-Grotte
- Le 15 mars à St pierre d'Entremont
- Le 18 mars à St-Pierre-de-Genebroz
- Le 25 mars à St-Thibaud-de-Couz

